**Note aux Résidents**

**Dossier de Spécialité en Pharmacie**

Dans le cadre de la préparation du dossier de l’examen de fin de spécialité en pharmacie, il est rappelé aux résidents ayant validé les 4 années qu’ils doivent préparer, en plus du CV, les documents suivants à récupérer auprès de la direction de la faculté :

* Un tableau récapitulatif des stages validés conformément au cursus de spécialité du JORT;
* Les validations des EPU/ UV obligatoires
* Les attestations de validation des formations complémentaires dans la spécialité signées par la direction de la faculté

Pour toute information complémentaire et afin de préparer les dossiers dans les meilleurs délais, vous êtes priés de contacter la direction des stages à l’adresse [direction.stage.fphm@gmail.com](mailto:direction.stage.fphm@gmail.com) et ce avant le 20/02/2022.

**La Directrice des Stages**

**Pr. Emna Zribi**